

un peu gauche et postérieur ; une espèce de canal ou de gouttière sur le côté droit ; impression musculaire en forme de fer à cheval, le lobe droit partagé en deux par le canal.

Nous empruntons la caractéristique de ce genre à M. de Blainville, car nous ne connaissons pas l'animal des Siphonaires. Nous observerons en même temps que nous avons vu de jeunes Patelles avoir le caractère des Siphonaires, et en conserver encore des traces dans un âge plus avancé. Ce n'est donc que provisoirement que nous adoptons ce genre, et que nous lui assignons une place parmi les Inférobanches.

4^e ORDRE.

TECTIBRANCHES, Cuv.

Gastéropodes lapyisiens et bulléens, Lam.; *Monopleurobranches*, Blainv.

Anim. muni d'un pied pour ramper ; des branchies sur le dos, un peu à droite, généralement protégées par quelques expansions du manteau ; les organes de la génération sur le même individu, mais toujours distans au côté droit antérieur, et liés entre eux par un sillon extérieur.

Coq. Très souvent une coquille ; externe ou interne.

Les Tectibranches sont des mollusques généralement répandus sur les rivages, où on les voit ramper, mais qui, pour la plupart, jouissent en même temps de la faculté de nager, à l'aide de larges expansions latérales. Ils sont tous marins et hermaphrodites.

1^{re} FAMILLE.

LES APLYSIENS, Blainv.

Lapyisiens, Lam.; *Dicères*, Fér.; *Tentaculés*, Lat.

Anim. non divisé, muni de quatre tentacules oculés à leur base antérieure, et quelquefois d'expansions membraneuses latérales, propres à la natation, les branchies en forme de panache, dans une cavité

dorsale, protégée la plupart du temps par un opercule libre au côté droit, ou simplement par les bords rapprochés du manteau ; les organes de la génération très distans.

Coq. rudimentaire ou nulle.

A. Quatre tentacules.

G. CLX. APLYSIE, *aplysia*, Rang.

Lepus marinus des anciens; *Laplysia*, Lin.; *Dolabella*, Lam.; *Notarche*, Cuv.

Anim. rampant, oblong, convexe en dessus, plat en dessous, allongé en avant, aigu en arrière ; portant deux expansions latérales du manteau, renversées sur le dos, quelquefois très amples, et alors propres à la natation ; tête distincte ; bouche située au-dessous, fendue en long, et armée de pièces propres à la mastication ; tentacules antérieurs, élargis ; tentacules postérieurs, coniques et fendus en long ; pied grand et calleux ; le peigne des branchies renfermé dans une cavité dorsale protégée presque toujours par un opercule ; l'anus en arrière des branchies, à l'intérieur du siphon ; orifice des œufs un peu en avant et à droite du peigne branchial ; organe mâle tout-à-fait en avant, sous le tentacule droit antérieur.

Coq. Quelquefois une coquille, rudimentaire, toujours interne, servant à consolider l'opercule.

Les Aplysies sont des animaux rampans, dont une grande partie jouit en outre de la faculté de nager, au moyen des larges expansions de leur manteau. Elles habitent tous les climats, et on les trouve généralement sur les rivages, parmi les rochers et les plantes marines. Nous avons publié récemment une monographie de la famille des Aplysiens, dans laquelle ce beau genre est traité avec détail, et augmenté, par nos découvertes, du triple de ce qu'il était.

Voici les divisions que, d'après de nombreuses observations sur ces animaux à l'état de vie, nous avons dû leur affecter.

1^{er} S.-G. *Aplysies proprement dites*, Rang.
Laplysie, Lin.; *Dolabelle*, Lam.; *Actéon*, Ocken.

Anim. muni d'une fente dorsale; toujours médiane longitudinale; le pied large, les branchies renfermées dans le fond d'une cavité, d'où leur longueur ne leur permet pas de se porter en dehors, et protégées en dessus par un opercule.

Coq. rudimentaire, calcaire, membraneuse, cachée dans l'épaisseur de l'opercule.

1^{er} groupe.

Corps renflé en arrière; un disque oblique postérieur; les bords du manteau serrés sur le dos, et impropres à la natation.

Coquille triangulaire et très calcaire.

Ce groupe comprend le genre *Dolabelle* de Lamarck.

A. rumphii, etc.

2^e groupe.

Corps rétréci aux deux extrémités; point de disque; les bords du manteau très petits, et impropres à la natation.

Coquille subquadrangulaire et calcaire.

Ce groupe se compose d'espèces nouvelles, à l'exception d'une seule, qui était à tort parmi les *Dolabelles*.

A. dolabrifera, etc.

3^e groupe.

Corps rétréci aux deux extrémités; bords du manteau dilatés et propres à la natation.

Coquille subarrondie, membraneuse, et solidifiée par une couche calcaire.

Ce groupe a pour type le genre *Laplysie* de Linné. Nous le divisons en deux sections.

A. Un tube à la membrane de l'opercule.

A. fasciata, etc.

B. Une ouverture à la membrane de l'opercule.

A. depùlans, etc.

2^e S.-G. *Notarche*, *notarchus*, Cuv.

Anim. muni d'une fente dorsale très petite et quelquefois oblique; le pied allongé et assez étroit; les branchies souvent fort longues, et pouvant se porter au-dehors de la cavité; l'opercule rudimentaire ou nul.

Coq. nulle.

Ce sous-genre se compose presque en entier d'espèces nouvelles, et a pour type l'animal dont M. Cuvier avait fait son genre *Notarche*.

G. CX. *BURSATELLE*, *bursatella*, Blainv.

Anim. subglobuleux, offrant inférieurement un espace ovalaire, circonscrit par des lèvres épaisses indiquant le pied; supérieurement, une fente ovalaire, à bords épais, symétrique, formée par la réunion complète des appendices natatoires du manteau, et communiquant dans une cavité où se trouve une très grande branchie libre, et l'anus; quatre tentacules fendus, ramifiés, outre deux appendices buccaux.

Coq. nulle.

Le genre *Bursatelle* paraît devoir rentrer dans le genre *Aplysie* où il trouverait sa place dans le second sous-genre à côté des *A. savignana* et *pleii*. Si nous le reproduisons ici c'est à cause de nos doutes, et, comme nous l'avons fait dans notre Monographie de la famille des *Aplysiens*, pour le mettre plus en évidence, et provoquer de cette manière l'attention des voyageurs.

Une seule espèce est décrite, c'est la *B. leachii*.

B. Deux tentacules.

G. CXI. ACTÉON, *actæon*, Ocken.
Elysia ^p Risso.

Anim. allongé, limaciforme, acuminé postérieurement; manteau muni de deux expansions membraneuses, latérales et propres à la natation; deux tentacules cylindriques, obtus et assez gros; les yeux situés à leur base et en arrière; branchies et organes de la génération inconnus.

Coq. nulle.

Le genre Actéon a été établi par Ocken pour un petit mollusque des côtes du Devonshire décrit par Montagu, mais qui laisse encore infiniment à désirer sous le rapport des caractères extérieurs. Le genre Élysie de M. Risso ne paraît pas en différer, si l'on met de côté quelques caractères trop extraordinaires peut-être pour qu'on puisse y ajouter une grande foi.

2^e FAMILLE.

LES ACÈRES, Cuv.

Bullæus, Lam.; *Acæres*, Lat.

Anim. divisé en lobes ou parties distinctes, dont les latéraux se dilatent quelquefois en nageoires; point de tentacules, ou du moins les tentacules formant par leur réunion un disque tentaculaire antérieur; branchies sur le dos, un peu en arrière et à droite, protégées par le manteau et souvent par une coquille.

Coq. nulle, interne ou externe.

G. CXII. ACÈRE, *akera*, Cuv.
Doridium, Meck; *Lobaria*, Müll.

Anim. oblong, déprimé, divisé en quatre lobes, l'antérieur ou disque tentaculaire, le postérieur, qui contient les viscères, et les deux latéraux qui sont des expansions amincies du pied, pouvant servir à la natation, et s'abaisser à volonté ou se replier sur le dos; tête non distincte; pied

très large se continuant avec la surface inférieure des expansions latérales; branchies en forme de panache triangulaire, feuilleté, situé en arrière; anus au côté droit, en arrière et sous l'abri du manteau; organes de la génération très distans, du même côté, l'orifice de la vulve étant situé presque en arrière, et l'organe mâle en avant.

Coq. nulle.

Une seule espèce, l'*A. carnosa*, de la Méditerranée a servi à l'établissement de ce genre dont M. Cuvier a fait connaître l'organisation; nous en avons observé plusieurs individus très bien conservés, et qui n'offraient aucune trace de coquille. On a pensé que la T. riptère de MM. Quoy et Gaimard pouvait se rapporter aux Acères; mais c'est une erreur, car elle appartient évidemment au genre Cléodore.

G. CXIII. BULLE, *bulle*, Lin.
Bulle et *Bullée*, Lam.

Anim. oblong, bombé, obtus aux deux extrémités, divisé en quatre lobes, l'antérieur ou disque tentaculaire, le postérieur, qui renferme les viscères, et est recouvert par la coquille, et les deux latéraux en forme de bourrelets, quelquefois très étendus dans le plan du pied, pouvant servir alors à la natation; la tête non distincte; le pied grand; les branchies en forme de panache triangulaire feuilleté, situées sur le dos, un peu à droite et en arrière, sous l'abri d'une coquille; anus à l'extrémité d'un petit tube, au côté droit, et un peu en arrière; organes de la génération assez distans, au même côté, l'orifice de la vulve étant à la moitié de la longueur, et l'organe mâle tout-à-fait en avant.

Coq. ovale, globuleuse, généralement mince et fragile, souvent épidermée, plus ou moins complètement enroulée, à spire ombiliquée ou peu saillante; l'ouverture très grande, de toute sa longueur; le bord droit tranchant.

Le genre *Bulle* renferme plusieurs espèces de mollusques dont les coquilles vivantes ou fossiles sont recherchées dans les collections. Lamarck en formait deux genres, les *Bulles* et les *Bullées*; les premières ayant une coquille externe et les secondes l'ayant interne; cette distinction n'étant point du tout générique, nous formons, comme M. Cuvier semble l'avoir indiqué, deux sous-genres caractérisés d'après cette même différence qui, du reste, est de bien peu d'importance.

1^{er} S.-G. *Bulles* proprement dites.

Une coquille extérieure, quelquefois assez grande pour donner retraite à l'animal. (1)

2^e S.-G. *Bullées*.

Une coquille interne, cachée dans l'épaisseur du manteau, ne protégeant qu'une partie de l'animal.

G. CXIV. GASTÉROPTÈRE, *gasteropteron*, Meck.
G. *Parthenopia*, Ock.; *Clio amati*, Delle Chiaje.

Anim. formé de trois parties : l'antérieure ou disque tentaculaire, la postérieure ou abdominale, qui est oblongue, bursiforme et indépendante du pied, et la troisième, qui est l'organe locomoteur; celui-ci composé d'un pied adhérent au corps, seulement en avant, étroit, prolongé en arrière et dilaté latéralement en deux vastes nageoires irrégulièrement arrondies; tête non distincte; bouche terminale, deux yeux sur le disque tentaculaire; branchies à nu, sur le côté droit du corps; anus en arrière et au-dessus des branchies; organes de la génération assez rapprochés, l'orifice de la verge étant situé tout-à-fait en avant, et celui de la vulve, à la naissance du peigne branchial; le conduit des œufs en

(1) Nous venons d'en découvrir une nouvelle espèce à Bourbon, qui vit sur les rochers tout près du bord de la mer, mais à l'air libre.

forme de tube très allongé, pendant au-dessus de l'anus.

Coq. nulle.

Le Gastéropère est un mollusque très intéressant, que quelques auteurs ont à tort classé parmi les Ptéropodes; M. de Blainville, le premier, a fait connaître sa véritable place. On doit à M. Delle Chiaje, savant anatomiste de Naples, une connaissance approfondie de son organisation interne.

G. CXV. SORMET, *sormetus*, Adanson.

Anim. allongé, arrondi à chaque extrémité, bombé en dessus, plat en dessous, de largeur égale partout, muni dans toute sa longueur de deux sillons latéraux très profonds; tête non distincte, sans apparence de tentacules; bouche arrondie; branchies communiquant avec le fluide ambiant, par une petite ouverture située au côté droit, qui comprend aussi l'orifice du rectum.

Coq. ovale, déprimée, cornée? à sommet à peine distinct et à bords repliés en dedans.

Le genre *Sormet*, qu'Adanson seul a fait connaître, est trop imparfaitement caractérisé pour que nous ne conservions pas quelques doutes en le mettant dans les *Acères*; la difficulté de lui trouver une place plus convenable nous a décidé, à l'exemple de MM. Cuvier et de Blainville, à le laisser ici en attendant de meilleurs renseignements.

Une seule espèce, le *S. Adansonii*, a servi à l'établissement de ce genre; elle est du Sénégal où Adanson l'a trouvée dans le mois de juin, sur les rives du fleuve, près de son embouchure, enfoncée d'un à deux pouces dans les sables. Ce mollusque établirait assez bien le passage aux *Pulmonés*.

5^e ORDRE.

PULMONÉS INOPERCULÉS, Fér.

Pulmbranches, Blainv.

Anim. muni d'un pied pour ramper, point de branchies, mais une cavité pulmonaire recevant le fluide

ambiant par une ouverture particulière pratiquée au bord droit du manteau; les organes de la génération sur le même individu, réunis dans une seule cavité, ou distans.

Coq. nulle, rudimentaire ou complète, interne ou externe.

Les animaux qui ont été rassemblés sous la dénomination de Pulmonés inoperculés diffèrent particulièrement des autres mollusques par la disposition de leurs organes respiratoires; ils ne respirent, en effet, que l'air élastique au moyen d'une cavité toute tapissée à sa paroi supérieure d'un réseau vasculaire. Les Pulmonés inoperculés qui comprennent un assez grand nombre de genres, sont extrêmement répandus; on en trouve sur la terre, dans les eaux douces, et même à l'embouchure des fleuves. C'est parmi eux que l'on remarque des espèces que l'on peut regarder comme domestiques, car elles recherchent sans cesse les lieux que l'homme habite. Ceux de ces animaux qui vivent dans les eaux, sont obligés de venir fréquemment à leur surface pour respirer l'air libre, aussi ne les trouve-t-on ordinairement que dans des eaux très peu profondes. Le travail que M. de Férussac a fait sur les trois premières familles de cet ordre, va nous servir de guide, comme étant ce qu'il y a de plus approfondi sur cette matière; nous n'y ferons que de légers changemens qui nous ont été suggérés par les travaux des naturalistes qui ont écrit depuis lui, et par nos propres observations.

1^{re} FAMILLE

LES LIMACES, Fér.

Limaciens, Lam.; *Limacines*, Blainv.; *Nudilimaces*, Lat.

Anim. allongé, oblong, demi-cylindrique, droit, sans tortillon; manteau presque toujours muni d'une cuirasse charnue, partielle ou générale, débordant quelquefois; tentacules au nombre de quatre, ou de deux seulement, mais alors accompagnés d'une paire d'appendices labiaux; les yeux placés à l'ex-

trémité des supérieurs (1); cavité pulmonaire diversement située, mais toujours sous la cuirasse ou sous un test protecteur; orifice de l'anus variable dans sa position; organes de la génération réunis dans une même cavité ouverte derrière le tentacule droit, ou sous l'orifice pulmonaire, quelquefois séparés et distans.

Coq. plus ou moins rudimentaire, ou nulle; interne ou externe; quelquefois remplacée par de petites concrétions calcaires.

Terrestres ou marines.

† Une cuirasse générale.

G. CXVI. ONCHIDE, *onchis*, Fér.

Onchidie, Cuv.; *Péronie*, Blainv.

Anim. elliptique, convexe en dessus, plat en dessous, muni d'une cuirasse recouvrant tout le corps et dépassant le pied de toutes parts; la bouche située en dessous, entourée d'un bourrelet charnu, et privée de mâchoire; la tête un peu aplatie, munie en avant de deux appendices charnus plus ou moins dilatés; deux tentacules rétractiles, les yeux? la cavité pulmonaire occupant la partie postérieure de l'animal, sous la cuirasse, et s'ouvrant par un orifice arrondi et médian tout-à-fait en arrière, sous le rebord du manteau; l'anus médian situé en avant de l'orifice pulmonaire, les orifices de la génération très distans, celui des œufs s'ouvrant à l'extrémité postérieure du côté droit, et se prolongeant par un sillon latéral jusqu'auprès de l'appendice labial, du même côté; l'orifice de l'organe exciteur fort grand, auprès de la base du tentacule droit.

Ce genre comprend les Onchidies marines de M. Cuvier, que M. de Blainville a aussi séparées sous le nom de *Pé-*

(1) Nous ignorons leur position dans l'Onchide.

nies. Avant cela M. de Férussac les avait comprises dans ses tableaux systématiques sous celui d'*Onchides*.

G. CXVII. ONCHIDIE, *onchidium*, Buchanan.
Véronicelle, Blainv.; *Vaginule*, Fér.

Anim. oblong, allongé, souvent effilé dans l'état d'extension, convexe en dessus; une cuirasse recouvrant tout le corps, le débordant, formant en avant une sorte de capuchon où la tête peut se retirer; bouche armée d'une mâchoire supérieure; quatre tentacules contractiles, les deux supérieurs longs et oculifères, les antérieurs courts et comme palmés ou bifurqués à leur extrémité; le pied oblong, allongé; la cavité pulmonaire vers le milieu du corps, ayant son orifice en arrière, à l'extrémité d'un long canal, et séparé de l'anus par une seule membrane; organes de la génération très distans, à droite, l'organe mâle étant près du petit tentacule, et l'orifice des œufs vers le milieu; point de pore muqueux terminal.

Coq., ni test rudimentaire interne, ni concrétion calcaire.

M. de Férussac a établi le genre *Vaginule* pour des mollusques qui ne paraissent différer en rien d'essentiels des *Onchidies*; M. de Blainville a le premier signalé le rapprochement nécessaire de ces deux genres, et nous l'adoptons d'autant plus volontiers que nous avons pu nous convaincre sur les *V. punctulatus* et *krausii* que nous avons vues vivantes, et que nous avons communiquées à M. de Férussac, que les animaux de ce dernier genre se rapportent parfaitement à la caractéristique des *Onchidies*. A ces dernières se trouve encore réuni le genre *Véronicelle* proposé par M. de Blainville, et adopté par M. de Férussac, mais que le premier de ces savans, d'après de nouvelles considérations, a jugé plus convenable de faire disparaître. Les *Onchidies* se composent maintenant de plusieurs espèces; mais quelques unes d'elles sont très mal connues. On les dit terrestres et d'eaux

douces; nous ne les avons jamais rencontrées à Bourbon et à la Martinique que dans les bois et les jardins, sous les vieux troncs renversés.

Après le genre que nous venons de décrire, M. de Férussac en signale deux autres dus à M. Rafinesque, les *Phylomiques* et les *Eumèles*; mais leurs caractères sont présentés d'une manière si insuffisante, et quelques uns d'eux paraissent si singuliers que nous n'en tiendrons pas compte, aimant mieux attendre de nouveaux documens à leur sujet.

†† Une cuirasse partielle.

G. CXVIII. LIMACELLE, *limacella*, Blainv.

Anim. allongé, subcylindrique, pourvu d'un pied aussi long et aussi large que lui, dont il n'est séparé que par un sillon; enveloppé dans une peau épaisse, formant à la partie antérieure du dos une sorte de bouclier protecteur de la cavité pulmonaire, dont l'orifice est à son bord droit; les orifices de l'appareil générateur distans, celui de l'oviducte à la partie postérieure, du côté droit, et communiquant par un sillon avec la terminaison de l'organe mâle, située à la racine du tentacule droit.

L'auteur de ce genre, après l'avoir décrit comme on vient de le voir, ajoute: « Cette combinaison de caractères nous paraît si anormale, que nous doutons réellement que nous ayons bien observé le mollusque sur lequel nous avons établi ce genre. »

G. CXIX. LIMACE, *limax*, Lam.
Et *Arion*, Fér.

Anim. oblong plus ou moins allongé, demi-cylindrique, muni d'une cuirasse à la partie antérieure; tête assez distincte, rétractile sous la cuirasse, portant deux paires de tentacules également rétractiles, terminés en bouton, les supérieurs longs et oculifères, les inférieurs courts; pied grand et oblong, cavité pulmonaire située sous la cuirasse,

et s'ouvrant sous son bord droit; orifice de l'anus au bord postérieur de celui de la cavité respiratrice; organes de la génération réunis et montrant le leur au côté droit antérieur, près du grand tentacule; quelquefois un pore muqueux terminal. Coq. Un test rudimentaire interne, ou des concrétions calcaires dans l'épaisseur de la cuirasse.

Les Limaces sont des mollusques terrestres très communs et connus de tout le monde; on les rencontre partout, mais particulièrement sur les bords des fossés et dans les jardins potagers où elles causent parfois de grands dommages. Les contrées septentrionales paraissent en avoir un plus grand nombre que celles de la zone torride. Il en existe en Afrique, à la Nouvelle-Hollande, et nous en avons vu dans l'Inde et à l'Île-de-France.

M. de Férussac a saisi quelques anomalies dans les caractères de ces mollusques qui lui ont donné lieu d'en séparer un certain nombre dont il a fait le genre *Arion*. Cette distinction n'a été adoptée par M. de Blainville que pour l'établissement de deux sections; nous pensons qu'il convient mieux d'en faire deux sous-genres dont la caractéristique serait ainsi.

1^{er} S.-G. *Arion*, Fér.

Orifice pulmonaire plus en avant; cuirasse chargée, contenant de petites concrétions calcaires; un pore muqueux terminal.

2^e S.-G. *Limaces* proprement dites.

Orifice pulmonaire plus en arrière; cuirasse marquée de stries fines et concentriques, contenant un rudiment testacé, solide, sans aucune empreinte volutatoire; point de pore muqueux.

G. CXX. PARMACELLE, *parmacellus*, Cuv.

Anim. allongé, oblong, demi-cylindrique, recouvert sur le milieu du dos d'une cuirasse arrondie,

oblongue, charnue, et en grande partie libre en avant; tête assez distincte, portant deux paires de tentacules rétractiles, l'une supérieure, longue et oculifère, l'autre antérieure et courte; pied grand et oblong; cavité pulmonaire sous la partie postérieure de la cuirasse, s'ouvrant, ainsi que l'anus, par une solution de continuité commune, sous son bord droit, un peu en arrière; orifice de la génération, unique, près du tentacule droit. Coq. aplatie, calcaire, avec un épiderme membraneux, ovale, légèrement courbe dans le sens de la largeur, à sommet marqué par un sinus profond au côté droit postérieur; placée dans l'épaisseur de la cuirasse, au-dessus de la cavité pulmonaire.

Les Parmacelles forment un genre bien naturel et très voisin des limaces; elles habitent dans les bois au Brésil; mais à Bourbon et à Madagascar nous ne les avons trouvées que sur des rochers, au bord des torrens d'eau douce. Olivier en a le premier rapporté une de la Mésopotamie. C'est celle qui a servi aux recherches anatomiques de M. Cuvier sous le nom de *P. olivieri*; depuis M. de Férussac en a décrit une autre sous le nom de *P. palliolum*. Enfin nous en avons rapporté de notre voyage dans les mers de l'Inde, deux autres, dont l'une, *P. Rangianus*, a été décrite par M. de Férussac comme étant un *Arion* (*Bull. des Sciences*, février 1827); elle est des îles de Bourbon et de Madagascar.

††† Point de cuirasse.

G. CXXI. TESTACELLE, *testacellus*, Cuv.
Et *Plectrophore*, Fér.

Anim. allongé, cylindrique, acuminé à chaque extrémité; cuirasse nulle; tête assez distincte, munie de quatre tentacules rétractiles, dont les postérieurs, qui sont les plus longs, portent les yeux; pied long et peu distinct; cavité pulmonaire située au quart postérieur de la longueur, son orifice tout-à-fait

en arrière, sous le côté droit du sommet de la coquille, celui de l'anus en est très voisin; les organes de la génération réunis, et montrant leur orifice près et en arrière du grand tentacule droit.

Coq. extérieure, solide, auriforme, déprimée, à spire plus ou moins saillante, ayant une ouverture très grande et ovale; le bord droit simple et tranchant, le gauche renflé et réfléchi; elle recouvre la partie postérieure de la cavité pulmonaire.

M. de Férussac a remarqué que ce mollusque était muni d'un manteau « simple, gélatineux, contractile, caché habituellement sous le test, divisé en plusieurs lobes susceptibles d'envelopper tout le corps par un développement extraordinaire, lorsque l'animal éprouve le besoin de se garantir de la sécheresse. » Une espèce de Ténériffe, *T. maugei*, très distincte de celle d'Europe, a été acclimatée dans le jardin botanique de Bristol, où elle a singulièrement multiplié depuis quelques années.

On rapportait au genre Testacelle quelques mollusques mal connus, que M. de Férussac a séparés pour en former le genre Plectrophore. Nous ne croyons pas devoir tenir compte de cette distinction générique à cause du peu de solidité des caractères sur laquelle elle est établie.

2^e FAMILLE.

LES LIMAÇONS, Fér.

Trachélipodes colimacés, Lam.; *Limacinsés*, Blainv.; *Géocochlides*, Lat.

Anim. allongé, ayant le corps distinct du pied, et formant un tortillon contourné en spirale, rarement muni d'une cuirasse, mais montrant toujours un collier charnu qui ferme la coquille; tentacules au nombre de quatre, rarement de deux, les supérieurs oculés; cavité pulmonaire en avant, s'ouvrant dans l'épaisseur du collier; organes de la génération réunis en avant; anus près de l'orifice respiratoire.

Coq. Toujours une coquille spirale, de forme très variable, recevant plus ou moins complètement l'animal.

Terrestres.

† Tétracères.

A. Une cuirasse et un collier.

G. CXXII. VITRINE, *vitrina*, Draparnaud.
Helicolimace et *Hélicarion*, Fér.

Anim. allongé, demi-cylindrique, ayant un petit tortillon, un collier charnu cernant le cou et fournissant en avant une sorte d'appendice qui s'étend sur lui en forme de cuirasse, et quelques autres appendices linguiformes rétractiles, capables de recouvrir presque toute la coquille; tentacules au nombre de quatre, cylindriques et rétractiles, les deux supérieurs oculés au sommet; pied séparé du corps par un petit sillon; orifice de la cavité pulmonaire à droite, sur le collier, à la naissance de la cuirasse; organes de la génération réunis et présentant leur orifice près du tentacule droit; quelquefois un pore muqueux à la partie postérieure. Coq. très petite, spirale, mince, transparente et fragile, croissant rapidement dans le sens horizontal; spire courte, le dernier tour très grand; ouverture vaste, avec une columelle solide, spirale, se confondant presque toujours avec le tour de l'ouverture.

M. de Férussac, à qui la science doit la connaissance de plusieurs espèces de ce genre, le décrit sous le nom d'*helicolimace*; il en distingue quelques espèces exotiques qui lui ont paru se rapprocher un peu plus des Parmacelles, et dont il fait son genre *Hélicarion*. Les différences génériques sur lesquelles sont établis les *Helicolimaces* et les *Hélicarions* ne nous paraissant pas justifiées par des caractères suffisants, nous nous en tenons jusqu'à nouvel ordre au genre *Vitrine*, tel qu'il a été établi par Draparnaud.